

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 11

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Les forces armées autrichiennes en bref

Sur le site www.bmlv.gv.at, on trouve tout en bref sur les forces armées de la république d'Autriche (8029000 habitants).

Personnel

52 000 d'active (y compris les forces aériennes et 20 000 conscrits), 120 000 réservistes.

Articulation

- 1^{er} corps (Sud-Est): 1 rgt expl, 1 rgt art, 1 bat G, 3 rgt provinciaux;
- 2^e corps (Est): 1 rgt expl, 1 rgt art, 1 bat G, 3 rgt provinciaux;
- 3^e corps (Nord-Est): 3^e, 4^e, 9^e brig méc (avec chacune 1 bat chars, 1 bat méc, 1 bat SP artillery, 1 bat expl, 1 bat G, 1 rgt art, 2 rgt provinciaux);
- cdmr «Vienne» (1 rgt inf, 1 bat d'infanterie de la garde);
- division «Forces aériennes» (7 rgt)

Principaux matériels terrestres

- 170 chars de combat M-60A3, 284 chars légers Kürrassier (115 Leopard-2 doivent remplacer les M-60);
- 443 chars de grenadiers (APC) Saurer 4K4E/F, 68 Steyr Pandur;
- 108 obusiers M-2A1, 120 obusiers blindés M-109A2/A3;

- 686 lance-mines 81 mm, 72 M-2/M-30 107 mm, 242 M-60 et M-86 120r;
- ATGWs 226 Bill;
- Miniman, Carl Gustav (en tout 2196 armes antichars);
- RCLs, 445 M-40A1 106 mm;
- 450 canons antichars 105 mm (tourelles de Centurion dans des positions);
- 437 canons DCA 20 mm.

Principaux matériels aériens et antiaériens

- 24 J-35OE Draken;
- 77 hélicoptères (11 Bell OH-58B Kiowa, 23 AB-212, 8 AB-204, 11 AB 206A, 24 SA-316 AL);
- 120 canons DCA 20 mm, 74 canons 35 mm avec 9 Skyguard FCS, 76 systèmes Mistral;
- Système de surveillance «Goldhaube» (Selenia MR/s-403), 3-D radar).

Nouvelle donne nucléaire en Asie

Après les essais nucléaires indiens et pakistanais, quelle est la nouvelle donne en Asie? L'Inde disposerait de 50 à 100 têtes transportables sur des missiles Pridvi 1 et 2, d'une portée de 250 km, mais aussi sur les nouveaux missiles AGNI (portée pratique 1500 km) ayant pour cibles des sites chinois. La faiblesse de l'Inde face à la Chine réside dans l'obligation de déployer des missiles à longue portée contre la Chine, alors que celle-ci peut engager des missiles à courte portée, indépendamment des engins mobiles d'une portée de 12 000 km en data-

tion dans l'Armée populaire. L'arsenal chinois est estimé à quelque 500 têtes. Du côté du Pakistan, les seules certitudes se rapportent au potentiel balistique (missiles M-11 chinois *Haft* et *Gorilla*, les seconds ayant une portée de 1600 km). À propos de l'Asie, les experts s'inquiètent des équipements nord-coréens, des programmes nucléaires clandestins en Corée du Sud et à Taïwan. (TTU Europe, 9 juillet 1998).

Missiles et antimissiles en Extrême-Orient

Au Japon, le débat sur le déploiement d'un dispositif de défense antimissile national devrait être relancé après le tir au-dessus de l'archipel, le 31 août, d'un missile nord-coréen *Taepo-Dong-1*. L'affaire traduit la duplicité des dirigeants de Pyongyang, ce qui peut renforcer les hypothèses concernant l'existence d'une usine nucléaire clandestine.

Le voyage en Chine populaire de Bill Clinton a marqué un rapprochement entre Pékin et Washington, puisque le président américain a explicitement rejeté l'indépendance de Taïwan. D'où l'analyse de certains experts qui prétendent que Taïwan pourrait, en dernier ressort, brandir un jour la menace de devenir une puissance nucléaire, garantissant ainsi l'intégrité de son territoire contre les velléités militaires de Pékin. Il disposerait déjà de missiles sol-sol d'une portée de 300 km. (TTU Europe, 3 septembre 1998).

Frappe américaine au Soudan

Dans la foulée des attentats contre les ambassades, le choix américain de frapper l'usine Al-Shifa au nord de Khartoum suscite des interrogations. Le régime soudanais n'a jamais caché ses efforts visant à acquérir des armes chimiques et bactériologiques. Pourtant, ses capacités de production restent inconnues. Les services américains n'ont toujours pas apporté de preuves claires, par exemple l'analyse des sols au voisinage de l'usine avant l'attaque. Seule certitude, la présence à Khartoum d'une équipe de scientifiques irakiens... (TTU Europe, 3 septembre 1998)

SUISSE

Vers un retour des cours de répétition annuels ?

Dans une interview accordée au *Temps* le 29 mai 1998, le cdt C Jacques Dousse, chef des Forces terrestres, n'exclut pas un retour aux cours de répétition annuel. «A l'occasion de mes entretiens avec des représentants de l'économie, j'ai perçu très clairement une double préférence: une fréquence annuelle des obligations militaires, ainsi que l'achèvement pour les cadres de leurs devoirs de service avant la trentaine.»

La SSO soutient les lignes directrices pour l'Armée 200X

La Société suisse des officiers est d'accord avec les lignes di-

Décès d'un ancien président de l'ARMS

Le 20 septembre, le col EMG Louis Pittet, ancien président de l'Association de la Revue militaire suisse, disparaissait après une longue maladie; selon sa demande, les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. C'est sous sa présidence que la *Revue militaire suisse* a amorcé une série de réformes qui allaient assurer jusqu'à aujourd'hui sa pérennité: changement de graphisme et de format, recherche systématique d'annonceurs, création du Groupe des Deux Cents. Plusieurs des projets initiés par Louis Pittet ont été menés à chef après son départ. Ainsi le programme «Revue militaire pour vous» qui a fait de notre périodique l'organe de la Société cantonale vaudoise des officiers ainsi que des officiers du Valais romand. Que les proches de notre ancien président soient assurés de toute la sympathie des responsables et des lecteurs de la *Revue militaire suisse*.

rectrices esquissées par le Conseil fédéral pour le prochain rapport sur la politique de sécurité 2000. Avec le principe «La sécurité par la coopération», qui implique à la fois une meilleure collaboration entre les différents instruments de la politique de sécurité à l'intérieur du pays et un renforcement des efforts internationaux, le Conseil fédéral traduit d'une manière efficace les messages consensuels du Rapport Brunner. La SSO voit avec satisfaction que l'armée continuera à remplir trois missions «promotion de la paix», «défense» et «sauvegarde des conditions d'existence». Les formations engagées pour la promotion de la paix disposeront d'armes leur permettant d'assurer leur propre protection. La volonté du Conseil fédéral de maintenir l'obligation générale de servir et le système de milice, d'exploiter la marge de manœuvre qui existe en politique de neutralité correspond aux vues de la SSO.

Les Forces aériennes citées en exemple

Dans les *Cahiers de Mars* du 2^e trimestre 1998 consacré au patrimoine militaire, le général Siffre, directeur du Musée de l'air et de l'espace du Bourget écrit: «Un musée peut être un moyen de valoriser le patrimoine aérien et spatial. L'exemple de l'armée de l'air suisse est remarquable sur ce point. Au moment du retrait de service de ses avions, il semble qu'elle n'en feraille aucun, sans avoir au préalable lancé une campagne internationale de dons aux musées et associations.

Aussi peut-on voir dans tous les pays d'Europe des avions marqués de la croix rouge (sic) de la Confédération helvétique. Par le don d'avions, la Suisse médiatise à peu de frais son image au plan international.»